

Ref. IAD15

Sécurité et autonomie dans les déplacements : à pied, à vélo, en voiturette, transports en commun...

OBJECTIFS

- ▶ Permettre aux ouvriers/ères d'ESAT/EA de mieux connaître et respecter le code de la route et les règles de sécurité, lors de leurs déplacements (à pied, vélo, cyclomoteur, voiture sans permis).
- ▶ Leur permettre de mieux se repérer pour une plus grande autonomie.

PROGRAMME

- ▶ Le véhicule
 - le vélo, le cyclo, le scooter, la voiturette
 - les organes importants
 - les éléments à vérifier et à entretenir
- ▶ La signalisation
 - la signalisation lumineuse
 - les panneaux de signalisation
- ▶ Les intersections et les priorités de passage
 - les règles de priorité à vélo, à scooter, à pied, en voiturette
 - le marquage au sol
 - le positionnement sur la chaussée
- ▶ La sécurité routière
 - les dangers : vitesse, téléphone, alcool et drogue (éthylotest), médicaments
 - la visibilité (port du gilet jaune)
 - les distances de sécurité, distances de freinage
 - tenir compte de la météo
 - les documents obligatoires (assurance, BSR et ASSR...)
- ▶ Les règles à respecter dans les transports en commun
 - les règles de sécurité
 - les règles de bonne conduite
- ▶ Se déplacer d'un point à un autre
 - identifier le moyen le plus rapide et le plus sûr pour aller d'un point à un autre
 - savoir lire un plan et se repérer
 - préparer son trajet



Méthode pédagogique : Recueil des attentes. Apports théoriques, législatifs, mises en situation, travail en sous-groupes, vidéo
Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

Personnes concernées / Prérequis : Ouvriers d'ESAT/EA / La maîtrise de la lecture et de l'écriture est facilitante pour ce stage

Animation : Intervenant éducatif

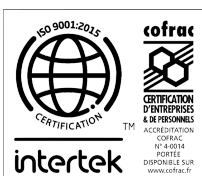
Nombre de participants : 6 personnes maxi

DPC : nous consulter

Durée : 4 jours, soit 28 heures

INTRA

Ce stage peut être organisé
dans votre établissement
avec un tarif groupe.



GERFI+ S.A.S. au capital de 250 000€
SIRET 393 456 892 00024 - Code NAF 8559A - RCS La Rochelle



